

La CFDT ne cautionne pas le Département



Pour la CFDT (de gauche à droite), Nelly Guichet, Amélie Bourcier, Sylvie Pohu et Patrice Gohier.

Dans le dossier de l'enfance placée en Maine-et-Loire, la CFDT évoque, comme les autres syndicats, « un été désastreux pour les enfants et les personnels ».

Oui, la CFDT a quitté l'intersyndicale née pour s'opposer aux appels à projet du Conseil départemental dans le dossier de la protection de l'enfance. « En juin 2017, lorsque les arrêtés préfectoraux sont sortis, annonçant les structures choisies, nous avons choisi d'entrer en discussion avec le Conseil départemental afin de faire bouger les choses de l'intérieur », souligne Nelly Guichet, la secrétaire générale CFDT Santé Sociaux.

« Bilan jamais rose »

Pour autant la Confédération rappelle qu'elle « n'est pas la caution morale de Christian Gillet. Dès le 12 juillet 2016, les appels à projet venaient d'être lancés, nous demandions au président du Département d'organiser une table ronde avec toutes les associations, tous les syndicats et les services du Département ». Au final, point de réunion, et la suite que l'on connaît.

Le chèque en blanc de la CFDT est loin d'être signé. « Depuis mai 2017, toutes nos rencontres avec le Conseil départemental ont débuté par un état des lieux des structures d'accueil et le bilan n'a jamais été rose, tant dans les associations débou-

tées que chez celles qui obtenaient des places ». Le syndicat évoque « des personnels fatigués », « des enfants ballottés », « en danger car dans des structures pas adaptées », pour une conclusion en forme « d'été pitoyable, de bilan catastrophique » entraînant droit de retrait et droit d'alerte pour de la violence. La CFDT fait le même constat que les autres syndicats.

Cellule de crise

Le 20 septembre dernier, Nelly Guichet et Sylvie Pohu (CFDT petite enfance) ont rencontré une énième fois le président du Conseil pour évoquer l'été passé et demander la création d'une « cellule de crise » du fait, entre autres, du nombre croissant d'accueils singuliers, « des enfants qui relèvent plus de la psychiatrie que des structures associatives, perturbant la vie à l'intérieur de ces associations. Cette refonte est un choix politique qui a été fait sans en mesurer les retombées sur les associations, les salariés et les enfants ». Cette cellule aurait été mise en place, mais la CFDT n'en sait pas plus.

Au final, La confédération ne regrette rien de son investissement et de ses choix. « Et nous continuons à suivre les équipes, les enfants car le dossier n'est pas refermé, loin de là ».

Bruno JEOFFROY